

## Publication Statistique

Cliquez ici pour taper du texte.

# Méthodologie de l'Indice des prix à la Consommation Familiale

Base 100 en 2015

## Introduction :

L'indice des prix à la consommation (IPC) est un instrument pour mesurer l'inflation .il permet de suivre la variation moyenne du niveau général des prix à la consommation des ménages entre deux périodes données. L'IPC synthétise, en un seul chiffre, la variation dans le temps du cout d'un panier constant de biens et services représentatif des achats d'un ménage tunisien en accordant à chaque produit l'importance qu'ils a dans le budget du consommateur. Cet indicateur ne mesure ni le coût de la vie, ni le niveau de vie, ni le pouvoir d'achat.

L'IPC est utilisé principalement :

- \_ Pour mesurer le taux d'inflation général
- \_ Pour élaboration la politique monétaire
- \_ Pour analyse la conjoncture économique
- \_ Pour indexer les contrats entre les différents partenaires socio-économiques
- \_ Pour la comptabilité nationale en tant que déflateur des agrégats économiques

## Historique :

L'IPC a été révisé à huit reprises en 1962, 1970, 1977, 1983, 1990, 2000, 2005 et 2010. L'INS a finalisé la confection d'un nouvel indice des prix à la consommation familiale (IPC) base 100 en 2015, en remplacement de l'ancien indice base 100 en 2010. Les nouvelles données sur la structure des dépenses de consommation, de la dernière enquête sur le budget et la consommation des ménages effectuée en 2015-2016, ont permis de procéder à la révision du système des pondérations ainsi que l'introduction d'autres améliorations méthodologiques qui ont touché particulièrement :

- L'échantillon des produits et l'introduction des nouvelles variétés.
- L'extension de l'observation des prix de certains produits déjà existant dans l'ancien panier à l'ensemble des localités du champ géographique de l'indice.
- L'actualisation de la liste des points de vente en tenant compte du développement du commerce de détail et ce par l'insertion des centres commerciaux implantés dans les nouveaux quartiers et les zones périphériques.
- Une meilleure adaptation des produits, des points de ventes et des fréquences de relevés
- Une amélioration de la nouvelle méthode de collecte des prix en utilisant les technologies mobiles

## Champs de l'IPC :

L'IPC a connu plusieurs réformes visant l'amélioration de ses aspects méthodologiques dont notamment le renouvellement de l'année de base, l'élargissement du champ géographique, la population de référence et l'actualisation du panier des biens et services. L'IPC (base 100 de 2015) se caractérise notamment par :

**Population de référence :** elle se compose des ménages urbains et ruraux y compris toutes catégories socio-professionnelles

**Champ géographique :** L'IPC est calculé à partir des données d'une enquête sur les prix réalisée au niveau de 24 chefs-lieux des gouvernorats et les grandes agglomérations urbaines. Plus 22 zones rurales

**Panier de référence :** Le champ de l'indice comprend tous les produits (biens et Services) consommés par la population de référence. Le panier de référence est composé de presque 720 produits subdivisés à presque 5000 variétés.

**Pondérations de l'indice :** La structure de pondération a été calculée sur la base des données issues de l'enquête sur le budget et la consommation des ménages effectuée par l'INS en 2015-2016.

**Formule de calcul :** L'indice d'agrégat élémentaire est calculé selon la formule de Jevons il est donc égal à la moyenne géométrique des ratios des prix des produits élémentaires qui composent l'agrégat.

$$I_t = \prod_{i=1}^N \left( \frac{P_i^t}{P_i^0} \right)^{1/N}$$

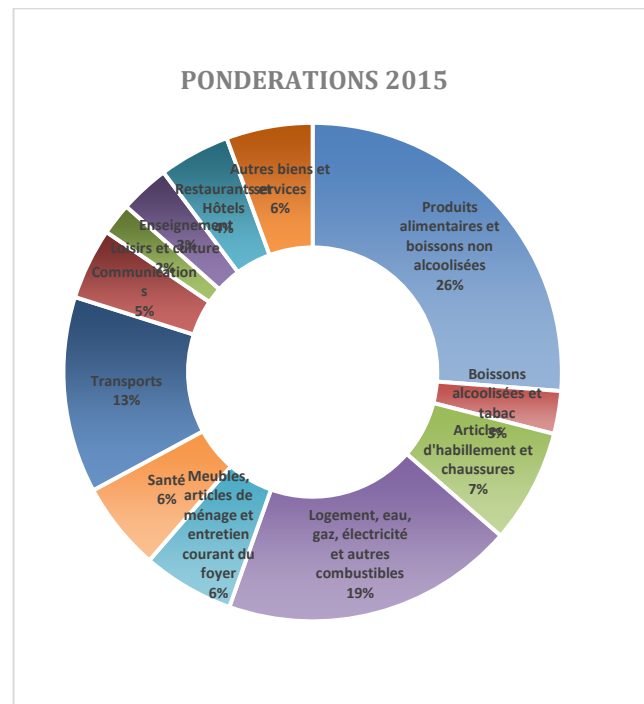
Le calcul de l'IPC au niveau supérieur consiste en l'agrégation des indices élémentaires de prix calculés au niveau inférieur en utilisant La formule de Laspeyres qui est défini comme une moyenne arithmétique pondérée par l'importance des produits dans les dépenses des ménages

$$I_t = \sum_{i=1}^n w_i^0 \left( \frac{I_i^t}{I_0^t} \right) \quad w_i^0 = \frac{q_i^0 p_i^0}{\sum_{i=1}^N q_i^0 p_i^0}$$

### Structure de pondération :

Les données sur la structure des dépenses de consommation issues de la dernière enquête sur le budget et la consommation des ménages 2015, ont permis de procéder à la révision du système de pondérations. Comme lors des précédents rebasages la baisse de la pondération de l'alimentation se confirme passant de 28,1% à 26,2%. La hausse de la pondération du groupe logement augmente quant à elle de 17% à 19% avec le poids des loyers qui passe de 10% à 12%

GROUPES	PONDERATIONS
Produits alimentaires et boissons	26,2%
Boissons alcoolisées et tabac	2,8%
Articles d'habillement et chaussures	7,4%
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	19,0%
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	5,9%
Santé	5,8%
Transports	12,7%
Communications	4,6%
Loisirs et culture	2,1%
Enseignement	3,2%
Restaurants et Hôtels	4,6%
Autres biens et services	5,6%
ENSEMBLE	100,0%



### Panier des Produits :

Les travaux de révision du panier ont permis d'introduire de nouveaux produits et services et d'élargir le nombre de variétés.

Groupes	Nombre de Produits	Nombre des variétés
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	165	1458
Boissons alcoolisées et tabac	13	89
Articles d'habillement et chaussures	116	1041
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	27	216
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	149	765
Santé	27	309
Transports	56	297
Communications	11	69
Loisirs et culture	62	294
Enseignement	5	129
Restaurants et Hôtels	26	156
Autres biens et services	63	351
Ensemble	720	5174

### Echantillon des points de vente :

Afin d'assurer une meilleure couverture géographique, le passage à l'année 2015 comme nouvelle année de base de l'IPC a permis l'introduction de nouveaux points de ventes. Leur nombre est passé de 3452 points avec l'ancienne base à 4082 actuellement répartis comme suit :

TYPE DE POINT DE VENTE	IPC Base 2015
Les grands magasins	178
Les marchés municipaux	85
Les épiceries, boulangeries, pâtisseries et autres	195
Les magasins de vêtements	393
Magasins spécialisés (meubles, électroménager, pièces détachées, quincailleries...)	392
Prestataires de services (Privés et publiques)	1695
Les autres magasins	1122
Les souks hebdomadaires	22
<b>TOTAL</b>	<b>4082</b>

### Nomenclature

L'INS publie l'IPC en utilisant La classification des fonctions de consommation des ménages (Classification of Individual Consumption by Purpose - COICOP) qui comporte 12 fonctions de consommation finale des ménages :

1. Alimentation et boissons non alcoolisés
2. Boissons alcoolisés et tabac ;
3. Articles d'habillement et articles chaussants ;
4. Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles ;
5. Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison ;
6. Santé ;
7. Transport ;
8. Communication ;
9. Loisirs et culture ;
- 10 Enseignement, Education ;
- 11 Hôtellerie, cafés, restauration ;
- 12 Autres biens et services.

Le COICOP est une nomenclature internationale adoptée à des fins de comparaisons.

### Publication et interprétation des résultats de l'IPC

Les résultats de l'IPC sont diffusés chaque mois sous forme d'un communiqué de presse publié sur le site Internet. Les principaux résultats publiés sont les suivants :

- Les indices établis en fonction des différentes années de base.
- Les taux de variation en % par rapport au mois précédent
- Les taux de variation en % par rapport au mois correspondant de l'année précédente.

D'autres résultats sont également diffusés, sur site de L'INS ([www.INS.tn](http://www.INS.tn)).

Les tableaux détaillés actualisés mensuellement avec les données des « longues séries » sont disponibles sur la page d'accueil de l'IPC.

Les tableaux détaillés actualisés mensuellement sur format papier au sein du département de la conjoncture et études économique de l'INS.

### Remarque

Pour plus d'informations concernant la méthodologie de l'IPC, vous pouvez nous contacter par e-mail : [ins@ins.tn](mailto:ins@ins.tn).